



Date de mise à jour : 25/09/2025
Poste occupé précédemment par : Loys CONSEIL
 Mobilité Redéploiement Création
Code poste RH : 1364
Personne à contacter : Léna DEROUIN
Fonction : Collaboratrice Ressources Humaines - DPEJ
Tél : 01 43 99 76 19
Courriel : lena.derouin@valdemarne.fr

DESCRIPTIF DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	Responsable Equipe enfance MNA (mineurs non accompagnés)
Cadre d'emplois/catégorie	Conseiller socio éducatif ou Attaché territorial – Catégorie A
Pôle/Direction/Service	Pôle Solidarités – Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse – Direction adjointe Prévention et parcours – Service Action Territoriale
Lieu de travail	Equipe enfance MNA – Crétel : Immeuble METROSCOP 68/70 Avenue du Général de Gaulle
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité de l'Inspecteur Enfance en charge des MNA

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET/OU DU SERVICE

La Direction met en œuvre la politique de prévention et de protection de l'enfance définie par l'Exécutif, dans le cadre du Schéma de prévention et de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse a pour missions :

- D'assurer et coordonner le repérage de l'enfance en danger, d'assurer la réception et le traitement des informations préoccupantes, ainsi que la mise en œuvre opérationnelle de la politique d'évaluation
- D'accompagner les familles dans une visée préventive des risques de danger pour les mineurs.
- De protéger et de prendre en charge les mineurs confrontés à des difficultés risquant de mettre ou mettant en danger leur santé, sécurité ou moralité, ou si les conditions de leur éducation ou de leur développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises.
- D'accompagner et de prendre en charge les majeurs de moins de 21 ans suivis durant leur majorité et confrontés à des difficultés susceptibles de compromettre gravement leur autonomie et leur insertion socio-professionnelle.

La Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse est composée de 7 services et un secteur :

- Le Service Administratif et Financier : budget comptabilité, système information, archives ...
- Secteur des ressources humaines

Pôle Prévention et Parcours :

- Le Service Action Territoriale : 7 groupements de l'Enfance - 19 EDS – Dispositif MNA – Secteur adoption
- La cellule de recueil des informations préoccupantes (CRIP)
- Le service Prévention et Insertion : Dispositif Insertion Jeunes Majeurs, Maison de l'Adolescent, ...

Pôle Accueil :

- Pôle enfants / pôle adolescents : 6 foyers d'accueil d'urgence
- L'accueil familial départemental : 5 placements familiaux
- Le service associatif habilité

Elle dispose d'un budget de 135 Millions d'Euros avec un Budget Annexe des Foyers de l'Enfance.

La Direction est composée de 1100 agents, dont 330 relevant de la Fonction Publique Hospitalière et 370 assistants familiaux.

MISSIONS DU POSTE

Sous l'autorité hiérarchique et fonctionnelle de l'Inspecteur Enfance en charge des mineurs non accompagnés (MNA précédemment mineurs isolés étrangers), le Responsable enfance encadre une équipe pluridisciplinaire et garantit, sur l'ensemble du territoire val de marnais, la qualité de l'accompagnement socio-éducatif des mineurs et jeunes majeurs suivis ou pris en charge par l'aide sociale à l'enfance du Val-de-Marne.

A cet effet, il organise le travail au sein de l'équipe. Il organise, anime et valide le processus d'élaboration des projets personnalisés des mineurs et jeunes majeurs soumis à la validation de l'inspecteur enfance, en référence notamment aux orientations arrêtées par la Direction de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse. Il est également garant du respect des échéances dans le suivi des mesures, en particulier à l'égard de l'autorité judiciaire.

En lien étroit avec l'inspecteur enfance, il construit et anime la dynamique partenariale avec les institutions d'accueil spécialisées MNA, les services préfectoraux, consulaires et le monde associatif, relative aux problématiques des MNA. Il anime le soutien technique auprès des professionnels et des institutions participant à la politique de protection de l'enfance, coordonne la prise en charge des mineurs confiés ou accompagnés à l'Aide sociale à l'enfance et dynamise la recherche de liens parentaux, de relais familiaux ou amicaux sur le territoire français.

Le Responsable enfance MNA organise le suivi de l'activité. Il construit et communique auprès de l'inspecteur enfance son analyse de l'activité de l'équipe en termes de problématiques rencontrées, d'analyse des besoins RH, de projets d'accompagnement des pratiques professionnelles, etc.

DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

Domaine d'activité Activités	Encadrement et management de l'équipe enfance <ul style="list-style-type: none">- Organise le travail ;- Développe avec l'équipe enfance les pratiques professionnelles mises à l'œuvre dans le cadre des mesures de protection de l'enfance ;- Anime les espaces d'élaboration autour du projet d'équipe ;- Evalue le travail des agents placés sous sa responsabilité ;- Organise le suivi de l'activité à partir notamment des outils de recensement et de remontée des données construits par la DPEJ ;- Evalue les besoins de l'équipe enfance, notamment en matière de ressources humaines ;- Formalise et transmet régulièrement l'analyse quantitative et qualitative de l'activité de l'équipe enfance.
Domaine d'activité Activités	Assure les liens opérationnels avec le PEOMIE et veille au respect des échéances lorsque l'évaluation du MNA est prolongée et que le jeune est confié à la DPEJ <ul style="list-style-type: none">- Organise la prise en charge immédiate des jeunes MNA confiés au Val de Marne.- Garantit l'accompagnement du jeune pour l'ensemble des démarches exigées par les autorités judiciaires dans le respect de la circulaire du 31 mai 2013 et de la loi du 16 mars 2016.- Met en place les outils permettant de garantir le respect des échéances ;

Domaine d'activité	Organisation du suivi des mineurs et jeunes majeurs pris en charge ou suivis par l'Aide Sociale à l'Enfance
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Coordonne les modalités de construction des projets personnalisés des mineurs et jeunes majeurs en veillant notamment aux modalités d'association des lieux de placement ; - Apporte un soutien technique aux professionnels en charge des mesures de protection de l'enfance (synthèse recadrage ...) ; - Supervise et valide les écrits à destination de l'inspecteur enfance, en particulier les rapports d'évaluation annuelle ; - Met en place les outils de suivi afin de garantir le respect des échéances judiciaires et administratives. - Veille au sein de son équipe au respect des procédures d'articulation entre les services de la direction (accueil public-accueil associatif) ; - Met en œuvre au sein de son équipe le projet pour l'enfant tel qu'issu de la loi du 5 mars 2007.
Domaine d'activité	Animation partenariale et inscription du secteur MNA dans l'environnement institutionnel relatif à la problématique des MNA
Activités	<ul style="list-style-type: none"> - Est l'interlocuteur opérationnel des dispositifs externalisés pour mineurs non accompagnés : hébergement, accueil de jour ; - Participe au comité de pilotage départemental MNA ; - Sous l'impulsion de l'inspecteur enfance participe à la mise en place de partenariat avec les associations spécialisées en droit des étrangers et les consulats ainsi qu'à la recherche de partenariats avec les associations et organismes travaillant les questions d'intégrations (ex : OFII, Femme relais). - Développe avec l'inspecteur enfance une dynamique partenariale, avec l'Education nationale et avec le dispositif prévention REAJI, les outils favorisant l'insertion par l'emploi des MNA
Domaine d'activité Activités	Participation au projet de la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse et du Service Urgence et action territoriale
	<ul style="list-style-type: none"> - Transmet à la DPEJ des propositions de travail à partir de l'analyse qualitative de l'activité de l'équipe enfance placée sous sa responsabilité ; - Participe aux groupes de travail et/ ou anime, sur délégation, un groupe de travail issu de l'élaboration et de la mise en œuvre du projet de service UAT ; - Porte auprès de l'équipe enfance placée sous sa responsabilité les projets et orientations de la Direction.
Domaine d'activité Activités	Fonctionnement Equipe enfance MNA
	<ul style="list-style-type: none"> - Il est garant du bon fonctionnement du service et des moyens mis à disposition en soutien à l'inspecteur, (logistique, véhicules, bâtiment, sécurité incendie...)

PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES

Connaissances	Indispensables à la prise de poste
	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre législatif et réglementaire de la protection de l'enfance (dispositions du CASF issues de la loi du 5 mars 2007 et du 16 mars 2016, statuts juridiques des mineurs et jeunes majeurs pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance) et connaissances juridiques associées (droits des usagers de l'action sociale et médico-sociale, droit public, droits et obligations des titulaires de l'autorité parentale, droit de la famille) ; - Cadre institutionnel de la protection de l'enfance : organisation et missions des partenaires de l'Aide sociale à l'enfance (Education nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, action sociale...) ; - Problématiques relatives au travail social et à la protection de l'enfance ; - Maîtrise des problématiques propres aux MNA (parcours migratoire, isolement, situation administrative sur le territoire français) - Méthodologie de projet.

	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Processus, circuit décisionnel, dispositifs et réseau partenarial propres à la Direction de la Protection de l'enfance et de la jeunesse du Val-de-Marne ; - Environnement territorial et orientations de la collectivité ; - Partenaires intervenant en protection de l'enfance dans le domaine des MNA.
Savoir-faire	<p>Indispensables à la prise de poste</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construction et animation des espaces/ instances d'élaboration des projets d'accompagnement personnalisé et de construction des pratiques professionnelles ; - Appui technique au traitement des situations individuelles ; - Traitement et diffusion de l'information et stratégies de communication ; - Capacité d'analyse des situations individuelles ; - Capacité de prospective.
	<p>A acquérir au cours de l'activité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appropriation des outils de remontée des données propres à la DPEJ ; - Appropriation du logiciel Chronotime ; - Appropriation des supports RH de la collectivité.

ENVIRONNEMENT DU POSTE

Relations de travail internes	<ul style="list-style-type: none"> - Inspecteur de l'enfance en charge de MNA - Le groupement administratif MNA, - Responsables enfance en EDS - Services centraux de la DPEJ - Services des autres directions du Conseil départemental
Relations de travail externes	<ul style="list-style-type: none"> - Tribunal pour enfants de Créteil - Parquet Mineurs de Créteil - Préfecture du Val-de-Marne - Association en charge de l'évaluation des situations des MNA - Structures d'accueil - Partenaires de la Protection de l'enfance (Education Nationale, Protection judiciaire de la jeunesse, service de prévention spécialisée); - Lieux de placements publics et associatifs, services habilités en milieu ouvert ; - Autorité judiciaire (juges pour enfants, Parquet) ; - Secteur sanitaire (CMP, services de pédopsychiatrie) et spécialisé (MDPH, ITEP...)
Conditions particulières d'exercice	Gestion fréquente de situations d'urgence
Moyens mis à la disposition de l'agent	Moyens bureautiques usuels. Véhicule de service

EXIGENCES DU POSTE

Niveau de formation /diplômes	Pré requis : Souhaité : DSTS - CAFERUIS
Expérience	Pré requis : Expérience confirmée en travail social Souhaitée : Expérience managériale et dans le domaine de la protection de l'enfance
Certifications, habilitations à jour	
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations	oui <input type="checkbox"/> non X

INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : ----- (uniquement pour les agents titulaires)

Nombre de points : arbitrage en cours

Si oui, précisez à quel titre :

- Indemnité liées aux fonctions, à la sujexion et à l'expertise : responsable Adjoint d'établissement

Date et avis Responsable de service	Date et avis du Direction	Date et avis Direction Générale Adjointe
	<p>AF (NBI 53100) 28.11.25</p> <p>Marie du Bouëtiaz de Kerorguen Directrice de la Protection de l'Enfance et de la Jeunesse</p>	<p>Directrice générale adjointe en charge du Pôle Solidarités Emmanuelle BARRÉ</p>

CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	27.11.885	

NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution